

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 13 décembre 2018

Etaient présents :

Dominique COLAS, Directeur du CHL du Penthièvre & du Poudouvre – Président de l'ANCH

Franck HILTON, Directeur du CHL de Nivillac

Thierry LOIRAC, Directeur du CHL de Sospel

Bernadette MALLOT, Directrice du CHL d'Auxonne

Valérie TENDRON, Chargée de communication ANCHL

Sylvie TOURNEUR, Directrice du CHL d'Yssingeaux

Excusés :

Youen CARPO, Directeur du CHL de l'Île d'Yeu et de Noirmoutier – Vice-président

Florence FRIES, Directrice du CHL de Clermont L'Hérault

Valérie FRIOT-GUICHARD, Directrice du CHL de Mauléon

Céline MONTIGNY-FRAPY, Directrice du Pôle Gériatrique Nord Sarthe

Brigitte REMMERY, Directrice du CH de Somain

Delphine URING, Directrice du CHL de Morteau

1. Actualités nationales :

- ⇒ Réforme du système de santé / réforme des hôpitaux de proximité
L'ANCHL participe aux réunions de concertation menées par la DGOS dans le cadre de la réforme des hôpitaux de proximité.
Franck HILTON dénonce le double discours entre une position nationale, notamment présentée par Thomas DEROCHE – sous-directeur de la régulation de l'offre de soins à la DGOS – lors du colloque national des CHL le 30 novembre et les agissements dans les régions. Le Ministère annonce que, malgré l'intégration obligatoire aux GHT, les CHL et les HP doivent bénéficier d'une gouvernance autonome afin d'assurer la pérennité de l'offre de soins de proximité. Cependant, sur le terrain des GHT, les établissements support mettent la pression aux établissements parties ; les ARS soutenant ce type de comportement.
- ⇒ Réforme du SSR :
statu quo pour cette réforme. M. COLAS annonce que celle-ci sera liée à la réforme des autorisations (juin 2019). La crainte est que les HP servent de marche de manœuvre pour restructurer le SSR des CH de référence.
- ⇒ Groupes de travail sur la certification V2020 :
M. COLAS annonce que la certification V2020 sera basée sur le patient traceur. Dans le cadre des GHT, la certification commune devrait être abandonnée au profit d'une certification spécifique à chaque établissement partie.
Un référentiel unique sera établi. Pour le moment, pas d'adaptation de la certification aux établissements de taille modeste mais une discussion est en cours.
Suite à la fusion ANESM/HAS, la certification des EHPAD sera conçue à partir du modèle hospitalier.

2. Retour sur la mise en place des GHT :

Même si les situations sont disparates selon les territoires, les membres du CA s'interrogent sur les gains attendus par la mise en place des GHT, sur le transfert d'activités en proximité, sur la faible implication du corps médical.

Aux GHT, sont reprochés les coûts de fonctionnement imposés aux CHL et HP, l'imposition d'un système d'information inadéquat avec les besoins des CHL et des HP, le paiement d'adhésion à des marchés. Les membres du CA présents craignent qu'avec l'alourdissement des charges induites par le GHT, les CHL et les HP soient mis en déficit, justifiant pour les établissements supports une fusion entre ces établissements.

Un autoritarisme de ces établissements à l'égard des établissements parties est nettement ressenti dans les régions. Se préfigurent des fusions entre établissements. A titre d'exemple, le CHL d'Auxonne, en direction commune avec le CHU de Dijon, vient de recevoir en courrier informant d'une fusion à venir.

3. Etude CNEH :

La question du lancement de la seconde phase de l'étude CNEH est soulevée. Celle-ci prévoyait l'analyse de la gestion des ressources médicales au sein des CHL.

Pour les membres du CA présents, il paraît plus pertinent, de réaliser un diagnostic du fonctionnement de chaque GHT. L'objectif est de disposer d'une cartographie des CHL/HP par GHT :

- configuration dans le GHT : direction commune d'établissements ? Hôpitaux autonomes ?
- situation financière de ces établissements avant le GHT / situation 2018 (focus sur le budget G)
- coûts induits par le GHT
- réalisation du PMP
- ...

4. Bilan financier :

Au 30 novembre 2018, le bilan financier de l'ANCHL est excédentaire.

5. Campagne d'adhésion à l'ANCHL :

Les appels à cotisation ont été envoyés courant mars. Une relance a été effectuée en juin.

130 adhésions au 30 novembre 2018 :

- 13 HP sur 79
- 117 CHL sur 266 (vs 129 en 2017)

M. COLAS soumet la proposition de moduler le prix de la cotisation annuelle (350 €) en fonction du budget consolidé de l'établissement souhaitant adhérer. 3 tranches seraient définies :

- budget de 15 millions d'€ et moins : 350 €
- budget de 15 à 30 millions d'€ : 550 €
- budget de plus de 30 millions : 750 €.

5. Colloque national :

Le colloque national 2018, organisé le 30 novembre 2018, a été à l'initiative de l'AGHL qui a souhaité une version délocalisée. La journée a eu lieu à Clermont-Ferrand et a réuni environ 80 personnes.

La qualité des présentations et des échanges a été mise en avant par les membres du CA ayant participé à la journée.

Pour l'édition 2019, les membres du CA valident l'organisation du colloque sur Rennes, en novembre 2019.

6. Représentation régionale :

Mme TENDRON informe de la prise de fonction de deux nouveaux délégués :

- pour la région des Hauts-de-France : Mme REMMERY, directrice du CH de Somain
- pour la région du Centre-Val-de-Loire : Mme URING, directrice du CHL de Beaugency



7. Congrès 2019 de la Fédération Internationale Hospitalière :

Le 43^e Congrès de la Fédération Internationale Hospitalière est organisé par le ministère de la Santé du Sultanat d'Oman, les 7 et 9 novembre 2019 à Mascate sur le thème : Les personnes au cœur des services de santé en situation de paix et de crise. M. COLAS se propose d'y participer et qu'une délégation ANCHL soit organisée.

Un appel à projet sera prochainement diffusé.